

Formation du 1^{er} mars 2019 à 14h00 au Château d'Allot Agen/Boé
Assurance Responsabilité Civile de l'expert de justice

PROGRAMME

1^{ère} partie : animée par Maître Laurent DEVAUX, Avocat au Barreau de PARIS et intervenant pour la défense des experts de Justice,

Sur le thème :

La responsabilité Civile de l'Expert de Justice, Nature et Jurisprudence.

2^{ème} partie : animée par Monsieur Jean-Claude AMELINE, mandataire, courtier SophiAssur,

Sur le thème :

***Assurance Responsabilité Civile
Le contrat groupe MMA IARD souscrit par le CNCEJ et son évolution***

Organisation matérielle :

- Lieu : Domaine du Château d'Allot – route d'Auch – 47550 Boé (tél. 05 53 87 65 69)
- Début de la formation : 14 h 00
- Durée de la formation : **3 h 00**

Animateurs :

- Me Laurent DEVAUX, Avocat au Barreau de PARIS
- M. Jean-Claude AMELINE, SophiAssur
- M. Olivier BELGODERE, président de la Compagnie,
- M. François BIZIEUX, vice-président de la Compagnie,
- M. Luc MIAKINEN, administrateur de la Compagnie, responsable des formations.

Participants : Tous experts inscrits sur les listes des Cours d'Appel.

- Participation financière : **50 €** (75 € pour les non adhérents à une Compagnie d'Experts de Justice). Document à conserver, il ne sera pas fourni de justificatif de paiement.
- Règlement par virement bancaire (RIB joint) ou par chèque à l'inscription.